

AMNESTY INTERNATIONAL

Communiqué de presse du Bureau européen

Index AI : ASA 17/050/2006 (Public)
Bulletin n° : 226
ÉFAI
7 septembre 2006

Sommet UE-Chine. La situation des droits humains en Chine demeure préoccupante

Malgré les promesses qui avaient été faites lors du sommet de l'année dernière concernant la protection et la promotion des droits humains, la Chine maintient des pratiques qui sont sources de violations manifestes des droits humains, a déclaré Amnesty International à la veille du sommet UE-Chine du 9 septembre. L'organisation a soumis à l'Union européenne ses principales préoccupations à ce sujet dans un document de synthèse accessible sur www.amnesty-eu.org.

« L'UE doit faire comprendre à la Chine que le fait que ses promesses restent lettre morte porte atteinte à sa crédibilité à l'échelle internationale, a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International. Le peu d'importance que la Chine accorde à ses engagements témoigne d'un mépris à l'égard de l'opinion internationale face auquel l'UE ne peut rester sans réaction. »

L'usage très répandu de la peine de mort en Chine demeure l'un des principaux sujets d'inquiétude. On ignore le nombre exact d'exécutions en 2005. L'organisation en a recensé 1 770 mais il pourrait y en avoir eu jusqu'à 10 000.

Les condamnés sont le plus souvent abattus d'une balle dans la nuque. Cependant, de plus en plus souvent les exécutions ont lieu par injection létale dans des « camionnettes d'exécution », une pratique dont Amnesty International craint qu'elle ne facilite l'ablation d'organes sur les prisonniers exécutés.

Les autorités n'ont pris aucune mesure pour abolir les dispositions du Code pénal chinois fréquemment utilisées pour arrêter de manière arbitraire les avocats, les journalistes et les personnes militant en faveur des droits humains. Des milliers de personnes sont toujours détenues, sans avoir été inculpées ni jugées, dans des camps de « rééducation par le travail » pendant des périodes pouvant aller jusqu'à quatre ans. La torture et les mauvais traitements sont toujours présents.

La censure et la répression des médias s'est poursuivie tout au long de l'année, avec l'aide de sociétés internationales de l'Internet comme Google, Yahoo et Microsoft. Cette attitude incite fortement à douter de l'engagement de la Chine à respecter la liberté des médias aux Jeux olympiques de Beijing.

Dans une lettre aux dirigeants de l'Union, Amnesty International a également souligné le fait qu'en dépit de l'influence croissante de la Chine dans le monde international des affaires, le pays n'avait pas assumé ses responsabilités. En passe de devenir un des principaux producteurs d'armes, la Chine se garde de conclure des accords multilatéraux qui fixent des critères pour le contrôle des exportations d'armes.

« La vente de matériel militaire par Beijing au Soudan est un exemple concret d'une politique étrangère qui ne tient aucun compte des droits humains, a déclaré Dick Oosting. Par le biais de ces ventes, au lieu de chercher à établir la paix, la Chine alimente la violence au Darfour. »